



**Région
de Nyon**

Forum sur la collaboration régionale

Propositions de mise en œuvre

Initiation et information

Le Comité de direction propose de renforcer les liens entre la Région et les communes, comme avec la population du district, par une information plus ciblée et soutenue. Pour ce faire, il propose de prendre en compte, notamment, la relation avec les conseillers intercommunaux. Le but de cette démarche est de renforcer les connaissances sur le fonctionnement de la Région (notamment sur ses aspects plus techniques, tels le DISREN), mais aussi de renforcer les échanges entre le Comité de direction, le Conseil intercommunal, le Secrétariat, les communes et la population du district, et ainsi d'identifier les besoins, les éventuels malentendus et dysfonctionnements, comme les potentiels et forces de proposition. Le Comité de direction propose de renforcer la clarté des messages et des positions exprimées de la Région.

Mesures proposées

- ➔ Formations simples et participatives pour les membres du Conseil intercommunal (en particulier nouveaux) sur les essentiels de la Région.
- ➔ Mentorat interne au Conseil intercommunal, entre pairs (« les anciens soutiennent les nouveaux arrivants »).
- ➔ Formations spécialement ciblées sur le DISREN.
- ➔ Matériel informatif complémentaire, simple et structuré, sur les points essentiels du fonctionnement de la Région (Comité de direction, Conseil intercommunal, Secrétariat, relation avec communes, le Canton et autres partenaires).
- ➔ Soutien au Bureau du Conseil intercommunal dans l'information aux communes.
- ➔ Poursuite des réflexions entamées au Forum, sous forme de discussions par sous-régions.

Organisation

Le Comité de direction prend acte avec satisfaction de l'avis exprimé par le Forum que la forme juridique actuelle de la Région est adaptée à ses missions. Le Comité de direction propose de poursuivre son travail de conviction auprès du Canton pour une pleine reconnaissance de la Région en tant que partenaire à part entière dans les projets régionaux, et pour la clarification des missions des communes, régions et Canton. Le Comité de direction propose de renforcer, dans cette approche, ses relations constructives avec les associations communales faitières, comme avec les autres régions du Canton.

Mesures proposées

- Poursuite du dialogue avec le Conseil d'Etat sur le rôle de la Région, ainsi qu'avec les associations communales faitières et les autres régions, dans le but d'une pleine reconnaissance du rôle de la Région par l'ensemble de ces partenaires.
- Poursuite des travaux visant à terme une intégration statutaire du DISREN.

Projets

Le Comité de direction propose la recherche de projets fédérateurs, qui prennent en compte les besoins de la population de la région autant que ceux des communes. Il souhaite la recherche d'un mode de proposition de projets régionaux par la Région, dans le cadre des statuts actuels, de même que la mise en place d'un processus permettant à terme de préciser les critères de « régionalité » des projets entrepris.

Mesures proposées

- Poursuite de la dynamique du Forum, par la mise en place de processus de dialogues internes à la Région, favorisant l'émergence d'idées de projets fédérateurs et, au travers de ces débats, l'identification de forces de proposition et de portage de ces projets.
- Développement d'une réflexion sur une prise en compte plus claire sur les bénéficiaires finaux des projets : communes et/ou population du district.
- Développement d'une réflexion sur un mode de proposition de projets régionaux par la Région, dans le cadre des statuts actuels.
- Développement d'une réflexion sur la mise en place d'un processus permettant à terme de préciser les critères de « régionalité » des projets entrepris.

Solidarité

Le Comité de direction fait sien l'idéal d'une « solidarité entière » plébiscité lors du Forum. Dans le cadre des contraintes de la Loi sur les communes (imposant l'unanimité des communes pour un changement statutaire), il estime improbable d'atteindre actuellement l'unanimité des communes pour une intégration statutaire du DISREN, en dépit d'un très fort soutien exprimé (à 90%) par les instances exécutives et délibérantes consultées. Il garde ce but à long terme. Le Comité de direction propose, afin de ne pas restreindre sa capacité d'investissements régionaux solidaires, la reconduction du DISREN en tant que but optionnel pour une période de cinq ans (2020-2024), tout en continuant d'œuvrer à son intégration statutaire à terme. En parallèle, le Comité de direction propose de poursuivre son action déterminée auprès du Canton en vue de renforcer les moyens d'une véritable solidarité régionale. Il compte ainsi intervenir dans le débat sur la péréquation vaudoise, avec un nouveau modèle : une péréquation à redistribution verticale du Canton vers les communes regroupées en régions. De plus, il propose l'établissement d'une Commission des investissements régionaux du Conseil intercommunal, permanente et distincte de la Commission de gestion et de la Commission des finances, dont le rôle et l'intérêt serait d'être la garante de la bonne application du DISREN et des principes à la base de son adoption. Le Comité de direction propose également d'établir des mesures de réduction des prestations issues des investissements de la Région de Nyon pour les communes du district qui n'en sont pas membres (« externalités »).

Mesures proposées

- ➔ Institution d'une Commission des investissements régionaux du Conseil intercommunal, dévolue au suivi des projets DISREN et au respect de ses principes et de leur application.
- ➔ La Commission des investissements régionaux du Conseil intercommunal aura notamment pour tâche de préciser les critères de régionalité des projets.
- ➔ Instaurer des mesures réduisant les prestations des communes du district qui ne sont pas membres de la Région, mais qui bénéficient des investissements de cette dernière. Une recherche sur les dispositions existant ailleurs en Suisse (par ex. « forfaits indigènes » ou autres) pourrait inspirer cette démarche.



**Région
de Nyon**

Grand-Rue 24
1260 Nyon

+41 22 361 23 24
regiondenyon.ch